De l’eau…

… un peu

… mais pas trop…

Dans leurs premières entreprises de jardinage, les élèves de l’école maternelle du centre, Hennebont, ont eu plusieurs déboires avec l’arrosage…

Classe de Pascale Le Pore, GS École maternelle du Centre Hennebont

LES TULIPES ET LES JACINTHES.

On les arrose. Toujours rien.

Le 5 janvier 2008, on a planté des bulbes de tulipes et de jacinthes.
[…] On surveille régulièrement nos plantations en allant les voir dans la pièce fraîche où elles sont stockées. **On les arrose. Toujours rien.**

Vendredi 1er février. On observe les pots : « il y a des petites montagnes », « Il y a des racines qui dépassent en dessous du pot ». « Il y a de la terre qui s'ouvre » « Il y a une plante qui pousse et qui soulève la terre ».

UNE JACINTHE DANS L'EAU
La culture sur carafe.

Jeudi 10 janvier 2008, on a mis à pousser un bulbe dans de l'eau.
On a pris une carafe avec une forme spéciale pour poser le bulbe.
On a mis de l'eau. On a posé le bulbe au-dessus.
On a bien fait attention de ne pas mettre trop d'eau.
[…]
Jeudi 10 janvier : on a sorti notre jacinthe.
L'eau est devenu jaune et elle sent mauvais
et **notre bulbe est tout mou, il a pourri.**
Il y avait trop d'eau !...

Notre bulbe est tout mou, il a pourri. Il y avait trop d'eau

Classe de Pascale Le Pore, GS École maternelle du Centre Hennebont

Nous avions mis **beaucoup d'eau à notre plante : de l'eau restait dans la bassine**. Une feuille a commencé à changer de couleur et à sécher. **Notre plante n'aime pas avoir beaucoup d'eau** : nous avons décidé de **moins l'arroser,** moins souvent. Notre plante va mieux.

Notre plante n'aime pas beaucoup l'eau.

L'eau qui est en trop coule dans le bas de la bouteille

Les semis.

Lundi 10 mars,. La maîtresse a coupé en deux des bouteilles en plastique vides puis elle a enfoncé le haut de la bouteille dans le bas. On a d'abord rempli le goulot de la bouteille en plaçant un bouchon de journal froissé. Puis on a rempli de terre des bouteilles en laissant un espace vide. Et on a semé des graines de fèves, de petits pois, de haricots, de tournesols et de potirons. […] On a **arrosé** nos semis. **L'eau qui est en trop coule dans le bas de la bouteille qui fait soucoupe.**

Classe de Pascale Le Pore, GS École maternelle du Centre Hennebont

À Languidic, les élèves ont mesuré leurs arrosages : pour chaque verre versé dans le pot d'une plante, ils versaient le même verre dans un récipient témoin (la maîtresse se rappelait ce qu'elle avait appris à l'IUFM…).

Le récupérateur d'eau du jardin de l'École Georges Brassens, Languidic

Au bout de quelques jours, les élèves ont été surpris part la quantité d'eau qu'ils avaient donné à chaque plante.

Où est partie toute cette eau ? Fallait-il en donner tant ? Y a-t-il des procédés d'arrosage plus économes en eau ? Comment font les jardiniers, drainage, pots percés, soucoupes, réserves d'eau… ?

Classes de cycle 2, École primaire Georges Brassens, Hennebont

Mode d'emploi pour fabriquer ses propres colonnes de 1 mètre de hauteur.

Matériel :

- une tige de fer à béton de 1,2 mètre et 6mm de diamètre,
- 5 à 6 bouteilles en plastique non cannelées de 1,25 ou 1,5 litre,
- un bouchon en liège de type Champagne,
- un morceau de tissu coton.

Percer le bouchon en liège d'un trou égal au diamètre de la tige. Enfiler le bouchon percé sur la tige, à environ 30 cm d'une extrémité. Couper les bouteilles à la base de manière à ce qu'elles s'emboîtent l'une dans l'autre avec une bonne étanchéité. Planter la tige dans le sol, le bouchon touchant presque la terre, la tête vers le bas. Enrouler le tissu autour du bouchon et emboîter la première bou-teille sur le tissu et le bouchon pour les main-tenir en place. Bien emboîter les autres bouteilles par dessus mais sans forcer pour ne pas les déformer. Remplir la colonne d'eau. L'eau imbibe le bouchon en liège qui se gonfle et devient étanche ainsi que la mèche de tissu qui permet une diffusion lente dans la terre.

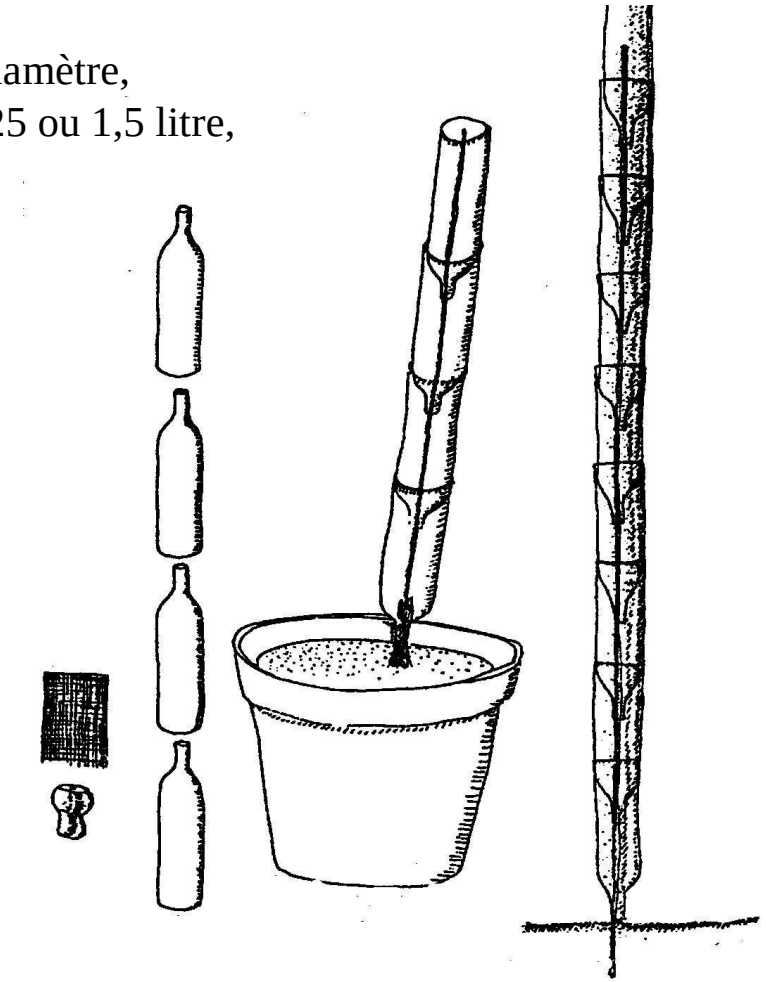

Ce document a été réalisé en collaboration avec
l'Agence de l'eau Loire ~ Bretagne
avenue de Buffon, BP 6339,
45063 Orléans cedex 02

Arroser des cultures expérimentales

Les élèves du CP de Kervignac ont semé des graines de haricots : que se passe-t-il dans la terre ? Qu'est-ce qui sort de la graine ? Dans quel ordre ?

Pour observer le développement de la plante, ils ont coincé des graines entre la paroi en verre d'un bocal et une feuille de buvard maintenue par des pinces à linge.

De l'eau, dans le fond du pot, remonte par capillarité dans le buvard et la graine est ainsi constamment humidifiée sans jamais avoir trop d'eau.

Classes de cycle 2, École élémentaire F. Dolto, Kervignac

Opération réussie…

Les graines ont germé sans pourrir, les plantes se sont développées et le tout a pu être régulièrement observé.

Classes de cycle 2, École élémentaire F. Dolto, Kervignac

Un petit rappel :

Se poser des questions relatives aux problèmes de l'eau « en amont » : d'où vient-elle, combien en utiliser… ?

ne doit pas occulter les questions relatives aux problèmes de l'eau en aval : que devient-elle après nous, après nos utilisations, nos interventions ?

…

Panneau conforme à l'annexe 1 de l'arrêté préfectoral du 1er février 2008 (impression couleur)

Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRESERVER LA QUALITE DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUS PESTICIDES (DESHERBANTS, FONGICIDES, INSECTICIDES)

A MOINS DE 5 METRES MINIMUM DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU figurant sur les cartes IGN 1/25 000e. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).

DANS ET A MOINS DE 1 METRE DE LA BERGE DES FOSSES (MEME A SEC), COURS D'EAU, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES, POINTS D'EAU, PUITS, FORAGES ne figurant pas sur les cartes IGN 1/25 000e.

SUR AVALOIRS, CANIVEAUX ET BOUCHES D'EGOUT.

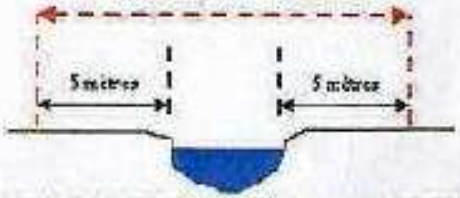

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour
Nantes, le 01 FEV. 2008
LE PREFET

TOUS LES UTILISATEURS DE PESTICIDES SONT CONCERNES : PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITES ET ENTREPRENEURS.

EN CAS D'INFRACTION, LES PEINES ENCOURUES PEUVENT ALLER JUSQU'A 75 000 € ET 2 ANS D'EMPRISONNEMENT.

Panneau disponible sur les sites internet : http://www.bretagne.pref.gouv.fr/ et http://draf.bretagne.agriculture.gouv.fr/comep/